

COMPTE-RENDU de CONSEIL MUNICIPAL du 15 Avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le quinze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Christine HALLIER, Maire.

Présents: M-C. HALLIER, G. DEBEAUFORT, Luc LELONG, D. PINCHON, F. RICHE, D. NEVEUX, S.MULPAS, B. BOITELLE, J. ERAMO

Absents représentés: P. TREFERT par M-C HALLIER, F.EVRAD par D.PINCHON

Absents excusés: D. GARRÉ, X.PRIN

Secrétaire de séance : Luc LELONG

Lecture et approbation du compte rendu de Conseil Municipal du 07 mars 2019.

1-Approbation du compte de gestion 2018 - CCAS (DE-2019-06)

Vu la délibération DE-2016-45 du 04 novembre 2016 portant dissolution du CCAS de BERRY-AU-BAC au 31 décembre 2016,

Vu le compte de gestion 2016, faisant état d'un résultat de clôture de 5 562.36€,

Vu le compte de gestion 2017, faisant état d'un résultat de clôture de 5 562.36€,

Considérant que le résultat de clôture au 31.12.2018 est identique au résultat de clôture de 2017,

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité,

*VALIDENT le compte de gestion 2018 tel que présenté.

2-Vote des 3 taxes directes locales (DE-2019-07)

Comme chaque année le conseil municipal est appelé à statuer sur le taux des taxes directes locales (taxe d'habitation, taxe foncière bâti et non bâti).

Considérant les dépenses de la Commune,

Vu l'effort fiscal à produire,

Vu le produit attendu de la fiscalité directe locale nécessaire à l'équilibre budgétaire,

Les membres du conseil, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de retenir les taux d'imposition suivants pour l'année 2019 :

Taxe d'Habitation : 17,81 %,

Taxe Foncière (bâti): 10,56%,

Taxe Foncière (non bâti): 19,89%

3-Approbation du compte de gestion 2018, vote du compte administratif et affectation de résultat 2018 – Service des eaux (DE-2019-08)

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2018 pour le budget annexe du service des eaux qui s'établissent comme suit:

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	44.17	30 773.66			44.17	30 773.66
TOTAUX	44.17	30 773.66			44.17	30 773.66
Résultat de clôture		30 729.49				30 729.49
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement		30 729.49
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		

Le conseil municipal, à l'unanimité, reconnaissant la sincérité des restes à réaliser,

*ARRÊTE les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

*DÉCIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement de **30 729.49€** à l'excédent de fonctionnement reporté - compte 002

4-Approbation du compte de gestion 2018, vote du compte administratif et affectation de résultat 2018 –

Assainissement (DE-2019-09)

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2018 pour le budget annexe de l'assainissement qui s'établissent comme suit:

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		110 182.48		21 247.04		131 429.52
Opérations de l'exercice	171 038.39	103 658.04	84 853.16	61 520.00	255 891.55	165 178.04
TOTAUX	171 038.39	213 840.52	84 853.16	82 767.04	255 891.55	296 607.56
Résultat de clôture		42 802.13	2 086.12			40 716.01
				Restes à réaliser	52 439.00	
				Besoin/excédent de financement	11 722.99	
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		95 700.00

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, reconnaissant la sincérité des restes à réaliser,

*ARRÊTENT les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

*DÉCIDENT d'affecter l'excédent de fonctionnement de **42 802.13€ au financement de la section d'investissement - compte 1068**

5-Approbation du compte de gestion 2018, vote du compte administratif et affectation de résultat 2018 –

Commune (DE-2019-10)

Constatant que ce dernier est identique au compte de gestion 2018 dressé par la perceptrice,

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2018 pour le budget principal qui s'établissent comme suit:

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		66 843.93		237 177.06		304 020.99
Opérations de l'exercice	339 966.98	427 133.96	368 706.94	189 717.57	708 673.92	616 851.53
TOTAUX	339 966.98	493 977.89	368 706.94	426 894.63	708 673.92	920 872.52
Résultat de clôture		154 010.91		58 187.69		212 198.60
				Restes à réaliser	154 938.37	
				Besoin/excédent de financement		57 260.23
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		81 000.00

Le conseil municipal, à l'unanimité, reconnaissant la sincérité des restes à réaliser,

*ARRÊTE les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

*DÉCIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement de **154 010.91€** comme suit :

96 750.68€ au financement de la section d'investissement - compte 1068

57 260.23€ à l'excédent de fonctionnement reporté - compte 002

6-Vote du Budget Primitif 2019 – Service des eaux (DE-2019-11)

Madame le Maire présente le budget primitif du service des eaux pour l'année 2019 équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

Fonctionnement 76 329.49 €uros

Investissement 10 000 €uros

Le conseil municipal, à l'unanimité, VALIDE le budget primitif 2019 du service des eaux tel que présenté.

7-Vote du Budget Primitif 2019 – Assainissement (DE-2019-12)

Madame le Maire présente le budget primitif du service d'assainissement pour l'année 2019 équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

Fonctionnement 142 220.25 €uros

Investissement 113 747.28 €uros

Le conseil municipal VALIDE, à l'unanimité, le budget primitif 2019 assainissement tel que présenté.

8-Vote du Budget Primitif 2019 – Commune (DE-2019-13)

Madame le Maire présente le budget primitif de la Commune pour l'année 2019 équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

Fonctionnement 480 294.62 Euros

Investissement 369 948.77 Euros

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, VALIDENT, le budget primitif communal 2019 tel que présenté.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h00.

1-Approbation du compte de gestion 2018 - CCAS

2-Vote des 3 taxes directes locales

3- Approbation du compte de gestion 2018, vote du compte administratif et affectation de résultat 2018 – Service des eaux

4- Approbation du compte de gestion 2018, vote du compte administratif et affectation de résultat 2018 – Assainissement

5- Approbation du compte de gestion 2018, vote du compte administratif et affectation de résultat 2018 – Commune

6-Vote du Budget Primitif 2019 – Service des eaux

7-Vote du Budget Primitif 2019 – Assainissement

8-Vote du Budget Primitif 2019 – Commune

Questions diverses